

02-10-28      **PROVINCE DE QUÉBEC**  
**COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi vingt-huitième jour du mois d'octobre deux mille deux (2002), à 19 h 15, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M<sup>me</sup>      Noëlla Bourdages (représentante du Comité de parents pour l'ordre d'enseignement secondaire)

MM.      Raymond Joly  
         Jean-Pierre Lavoie  
         Gaston Noël  
         Alain Roy

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Paul Labrecque, et la secrétaire générale, M<sup>me</sup> Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

Les membres suivants du Conseil des commissaires :

M. Raynald Caissy, à compter de 19 h 24  
M. Jean-Yves Poirier  
M. Guy Potvin  
M. Régis Sirois

De même que :

M<sup>me</sup> Mariette Chabot, directrice des services de l'éducation des adultes, de la formation professionnelle et du Centre de formation Rimouski-Neigette  
M. Gaétan Loof, directeur des services administratifs  
M. Jacques Poirier, directeur des services des ressources humaines  
M. Dominic Fiset, coordonnateur des services des ressources humaines

**SONT ABSENTS :**

Bernard Côté, vice-président  
Gilberte Fournier  
Pauline Michaud

Le président ouvre la séance.

**02-10-28-1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Gaston Noël et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 **Décisions**
  - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mars 2002 :
    - < Approbation;
    - < Suivis ;
  - 3.2 Projet de règlement concernant la fixation du jour, de l'heure et du lieu des séances ordinaires du Comité exécutif ;
- 4.0 Levée de la séance.

**02-10-28-2 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MARS 2002 - APPROBATION ET SUIVIS**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mars 2002, tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

**DÉCISIONS**

**02-10-28-3 PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LA FIXATION DU JOUR, DE L'HEURE ET DU LIEU DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF**

ATTENDU les articles 162 et 182 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est proposé par M. Alain Roy et résolu d'adopter le projet de règlement suivant concernant les séances ordinaires du Comité exécutif au cours de la période du 1<sup>er</sup> décembre 2002 au 30 novembre 2003.

Les séances auront lieu aux dates ci-après énumérées :

- |                     |           |
|---------------------|-----------|
| < 27 janvier 2003   | Rimouski  |
| < 24 mars 2003      | Rimouski  |
| < 22 septembre 2003 | Mont-Joli |
| < 24 novembre 2003  | Rimouski  |

À moins de circonstances particulières, les séances du Comité exécutif se tiendront à 19 h 15 :

- < À Rimouski : au siège social de la Commission scolaire des Phares, 435, avenue Rouleau.
- < À Mont-Joli : à l'école Le Mistral, 254, avenue Ross.

Les séances du Comité exécutif sont publiques.

**02-10-  
28-4**      **LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 19 h 26, il est proposé par M. Jean-Pierre Lavoie et résolu de lever la séance.

\_\_\_\_\_  
PRÉSIDENT

\_\_\_\_\_  
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

**COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

**COMITÉ EXÉCUTIF**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 28 OCTOBRE 2002**

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :**

**TITRE :**

02-10-28-1

Adoption de l'ordre du jour

02-10-28-2

Procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mars  
2002 - Approbation et suivis

02-10-28-3

Projet de règlement concernant la fixation du jour,  
de l'heure et du lieu des séances ordinaires du  
Comité exécutif

02-10-28-4

Levée de la séance